



Commune de Saint-Alban de Montbel

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 8 septembre 2015

Mme le Maire Annick Chevalier : Présidente de séance

Sécrétaire de séance : Mme SENFT Catherine

Membres présents

BARDON Benjamin

DURET Sylvain

GRIMONET Henri

LEGER Luc

MERCY Paul

NOEL- LARDIN Patrick

POUPENEY Annick

RENAUDIN Géraud

SCHNEIDER Audrey

SENFT Catherine

SZLAPKA Jean

Membres absents et excusés

EMINET Bernard Paul – pouvoir GRIMONET Henri

Membres absents non excusés

Néant

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la séance du 27 juillet 2015
- Délibération pour tarifs concessions cimetière
- Délibération pour virement de crédit
- Délibération pour conventions avec les associations intervenant sur les Temps d'Activités Périscolaires
- Délibération pour convention avec l'association CESAM
- Délibération pour convention de mise à disposition des salles communales aux associations
- Questions diverses

Début de la séance à 20h13

Approbation du CR de la séance du 27 juillet 2015

Approuvé à l'unanimité

Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0

1 – Délibération pour tarifs concessions cimetièrè

Tarifs des concessions inchangés depuis 2007, vers une revalorisation de 10 % en lien avec les tarifs sur le bassin des communes voisines

Mise en place des nouveaux tarifs à partir du 1^{er} octobre 2015 :

- Concessions Cinquantenaires : 110€ le m2
- Concessions trentenaires : 66€ le m2
- Columbarium 2 urnes durée de 15ans : 315€ / 30 ans : 525€
- Columbarium 4 urnes durée de 15 ans : 600€ / 30 ans : 900 €

Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0

Augmentation des tarifs de 10 % votée à l'unanimité

2 – Délibération pour virement de crédit

Le FPIC était évalué à 7300 € lors de l'élaboration du budget primitif or, il revient à 7610 €

Il faut donc faire une Délibération Modificative de 310 € pour la trésorière.

Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0

Voté à l'unanimité

3 – Délibération pour conventions avec les associations intervenant sur les Temps d'Activités Péri-scolaires

Cette année 4 groupes de TAP liés à l'accroissement du nombre d'élèves avec choix de prendre des intervenants extérieurs liés par une convention payés environ 30€ de l'heure

- Echecs
- Sophrologie
- Anglais
- Art et nature

Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0

Voté à l'unanimité

4 – Délibération pour convention avec CESAM

Renouvellement de la convention avec l'association CESAM qui intervient également sur les TAP

Pour : 13 | Contre : 0 | Abstention : 0

Voté à l'unanimité

5 – Délibération pour convention de mise à disposition des salles communales aux associations

4 associations sous conventions actuellement en service

- Associations de la commune : gratuit
- Club de Volley La Bridoire (période hivernale) : 80 € avec possibilité d'un avenant pour étendre hors période hivernale
- CESAM : 250€
- AEL : convention de 250 € (passée en 2009) pour 2 activités : cirque (mercredi après midi) et la ronde des lutins de 8h30 à 11h30. A ce jour, après convention, aucune somme n'a été perçue.
- Yoga : Luc Léger va leur proposer une convention de 250€ pour la salle Cachoud afin de libérer la salle du conseil municipal

Les conventions seront à présent signées en mairie, un double sera remis aux associations lors du prêt de clés. Le retour des clés devra avoir lieu à la fin de l'activité et au plus tard avant les vacances scolaires.

La perte de clés sera facturée 250€

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 1 (Mercy Paul)

Questions diverses

Championnats du monde d'aviron

Très bien passés, bonne ambiance, beauté du site mis en valeur. Elus de St Alban remerciés car très bien représentés lors des différents temps festifs.

Cœur de village

Projet pour l'instant en attente car les achats de terrain n'ont pas pu se faire. L'OPAC ne souhaite pas vendre au montant de 10€ du m², prix proposé par l'EPFL.

RDV avec l'EPFL et l'OPAC prit pour débloquer la situation.

Les réunions des différentes commissions vont reprendre

Rentrée des classes :

79 enfants inscrits – 4 nouvelles enseignantes

14 enfants en plus avec classes chargées multi-niveaux à 28 enfants

Embauche : 1 ATSEM sur 14h sur les accueils périscolaires

Fréquentation cantine quota de 50 enfants maximum atteint depuis la rentrée et à partir de mardi prochain : 53 préinscriptions

Logiciel gère ce quota avec impossibilité de s'inscrire au-delà mais cela va forcément faire des insatisfaits.

Installation des VPI dans les 2 classes élémentaires avec formation des enseignantes

Renouvellement des box Internet

Changement de l'offre Internet à la mairie et dans les écoles vers un nouvel opérateur : OVH au lieu d'Orange.

Ce choix va permettre une économie de 200 €

Vers l'acquisition de téléphones et un standard pour répartition des appels

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 octobre à 20h


Fin du conseil municipal à : 21h20

Mme CHEVALIER Annick

Présidente de séance

Mme SENFT Catherine

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Senft', with a large, sweeping flourish extending to the right.